



**RAPPORT DE LA FORMATION SUR LES STANDARDS  
HUMANITAIRES SPHERE AUX STAFFS DE ASB NIGER ET AUX  
PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE**

**NIAMEY DU 15 AU 16 JANVIER 2025**

**CONSULTANT FORMATEUR**

**HASSANE KOUBERE**

**FORMATEUR SPHERE**

**kouberson@gmail.com**

**+226 70 68 42 16**

**JANVIER 2025**

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre du renforcement des capacités des staffs de ASB ainsi que de leurs partenaires sur les standards Sphère en particulier dans les programmes WASH, du 15 au 16 janvier 2025 une formation sur les standards et normes Sphère a été facilitée avec 25 Staffs ASB NIGER, et ses partenaires (Karkara, Adkoul, Nouveaux Horizons). Merci de trouver en annexe l'agenda de la session.

Notons que cette initiative de renforcement de capacités qui doit permettre à une contextualisation des standards humanitaires Sphère, concerne également le Mali avec l'Arche nova MALI dont la formation est prévue pour mars 2025. L'objectif global étant de doter le personnel des compétences nécessaires pour adopter une approche centrée sur les personnes (PFIM), axée à la fois sur les besoins et les capacités.

## **DEROULEMENT DE LA FORMATION**

Conformément aux instructions et clarifications des responsables de ASB, la formation n'a pas consisté à une présentation commentée des modules Sphère, mais a consisté à faire découvrir et/ou partager leurs connaissances, compréhensions des situations pédagogiques qui leur ont été présentées ; cette méthode active et participative permet effectivement à chaque participant de s'impliquer dans les travaux de groupes ou plénière.

### **La Charte humanitaire**

Sur la base de quelques illustrations tirées des interventions humanitaires, les participants ont été invités à donner leurs interprétations sur les éléments de la Charte humanitaire qui affectent les interventions humanitaires en général et dans leur situation en particulier. Ils ont été guidés à ressortir les principes juridiques essentiels qui influent le plus sur le bien-être des personnes touchées par une catastrophe ou un conflit et à mettre en lumière l'impératif humanitaire.

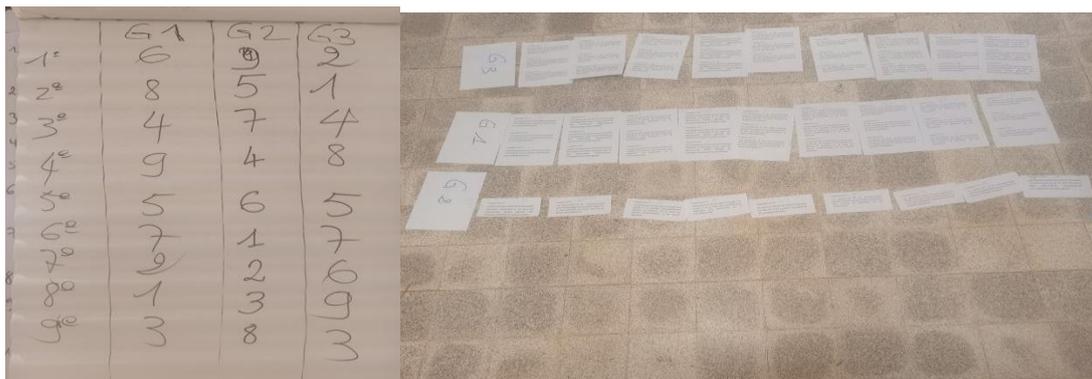
### **Qu'est-ce que Sphère ?**

Les participants subdivisés en 3 groupes de travail munis chacun d'un lot de feuilles illustrant les 8 chapitres de sphère, les standards des partenaires, quelques intitulés standards, quelques activités clés, quelques indicateurs clés ainsi que des figures d'êtres humains avec la consigne de construire une structure logique avec. La restitution en plénière a montré que la plupart des participants ont compris qu'il fallait proposer la structuration de Sphère ; une claire reconstitution de la structure de Sphère a été faite de manière à satisfaire tout le monde.



### La Norme humanitaire fondamentale (CHS)

Toujours en 3 groupes, les participants ont été amenés à plancher sur les 9 engagements et à proposer leur classement par groupe selon l'ordre de facilité de la mise en œuvre de ceux-ci. Ce travail de classement a suscité l'effort de compréhension des engagements et le choix des critères de classification ; la restitution a montré de classements différents selon la compréhension, le contexte, la vision...



Classement des 9 engagements par les 3 groupes

### Les Principes de protection

Ici aussi les participants ont été répartis en 4 groupes, chaque groupe ayant réfléchi et proposé selon les membres les explications du principe traité. S'appuyant sur des faits pratiques des interventions humanitaires, chaque groupe a non seulement fourni une explication convenable mais en plus à illustré son principe par un fait concret.

### L'Etude cas

L'étude de cas a concerné le projet ECT WASH intitulé « Renforcer les capacités locales en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, sensibles au climat et universelles, en utilisant et en diffusant l'approche de l'aide humanitaire verte » dont les objectifs et la stratégie d'intervention ont été présentés par le chef de projet participant à la formation. Les autres participants ont suivi avec beaucoup d'attention afin de déterminer si les standards Sphère

sont pris en compte dans ce projet. Leurs questions, commentaires et apports ont démontré que ce projet respecte les standards notamment les 9 engagements de la Norme Humanitaire Fondamentale.

#### **Les Constats faits :**

- Les participants ont fait montre d'une bonne motivation à cette formation à travers une grande attention accordée au contenu, des questions pertinentes, des commentaires souvent inspirés de leur vécu professionnel et une ponctualité à toutes les séances.
- Leurs interventions structurées et appropriées sont les preuves que plusieurs participants avaient une grande connaissances des standards humanitaires qu'ils appliquaient d'ailleurs avant la formation.

Les deux constats précédents nous persuadent du fait que les participants entreprendront un formidable travail d'approfondissement des connaissances acquises et seront en mesure de procéder aux différentes contextualisations nécessaires.

#### **DEFIS**

- La principale difficulté rencontrée est le fait que les photocopies de sphère n'étaient disponibles avant le début de la formation alors que le site de formation ne disposait pas d'une connexion internet stable permettant la navigation souhaitée. Pour s'adapter à cette situation le premier module, la charte humanitaire, a été décalée au 2<sup>e</sup> jour sans que cela n'affecte la logique ni compréhension des notions partagées durant la formation.
- Pour le suivi de la formation par le groupe WhatsApp, tous les participants disposeront-ils de la connexion internet pour accéder et participer aux exercices de renforcement de capacités et de contextualisation sur les standards Sphère ?

#### **RECOMMANDATIONS**

- Un besoin d'approfondir les connaissances sur la Norme Humanitaire Fondamentale a été exprimé par les participants, ainsi au cas ce serait possible une formation de 2 jours peut être initié afin d'approfondir la compréhension sur les 9 engagements de la NHF.
- Le Point Focal de Sphère Niger, Adamou Illiassou, a rehaussé le niveau et la pertinence de la formation en apportant davantage de clarification sur les préoccupations des participants. Les questions ont porté essentiellement sur les activités du point focal sphère, le processus de révision du manuel sphère, les problématiques nouvelles prises en compte pour la prochaine révision. Serait-il possible d'intégrer le point focal dans le processus de renforcement des capacités des participants notamment en l'ajoutant au groupe WhatsApp qui sera créé à cet effet ?
- La formation du Niger s'est tenue du 15 au 16 janvier 2025 tandis que celle du Mali est prévue pour les 5 et 6 mars 2025 soit 1 mois et 2 semaines d'écart, devrions nous attendre que tous les pays aient leur session en présentiel avant de démarrer le suivi

par WhatsApp ? Pour notre part il ne serait pas approprié de patienter plus d'1 mois avant d'entreprendre les activités du suivi car il y aurait de la déperdition au niveau des participants. Nous recommandons que l'équipe du Niger formée, débute les activités du suivi, ce d'autant plus que le groupe WhatsApp est déjà formé. Quand l'équipe du Mali sera formée, elle entamera son propre suivi par WhatsApp et en temps opportun les responsables pourront décider de la fusion des 2 groupes selon leurs besoins. Ceci reste une proposition à l'attention des responsables de ASB.

- Certains participants ont exprimé le désir de devenir formateur Sphère, à ce propos ASB peut initier une formation de formateurs (ToT) de 5 jours afin de disposer de formateurs aguerris de Sphère au Niger ainsi qu'au Mali.



## CONCLUSION

La formation s'est conclue sur les notes d'orientation concernant le suivi par WhatsApp :

- Un groupe WhatsApp sera créé pour permettre aux participants d'approfondir les connaissances sur Sphère et d'accompagner le processus de contextualisation des standards Sphère.
- Chaque participant s'assure d'avoir bien communiqué son numéro WhatsApp.
- Un processus de consolidation des connaissances sera fait par WhatsApp et permettra de contextualiser les standards Sphère.
- Un appel Zoom sera organisé en direct de 90 minutes pour répondre aux questions des participants et fournir des conseils supplémentaires

**Ouagadougou le 27 janvier 2025**

Le Consultant Formateur

Hassane Koubere

## ANNEXES

### 1. AGENDA DE LA FORMATION

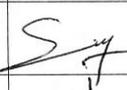
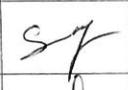
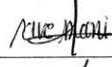
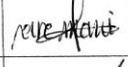
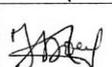
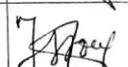
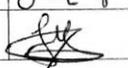
Horaire	Jour 1	Jour 2
09h-9h30	Accueil et présentation	Rappel
9h30-10h30	Charte humanitaire	Qu'est-ce que Sphère ?
10h30-11h	Pause	Pause
11h00-12h30	Norme humanitaire fondamentale (CHS)	Les chapitres techniques
12h30-13h30	Déjeuner	Déjeuner
13h30-16h00	Principes de protection	Etude cas
16h00-16h30	Pause	Pause
16h30-17h	Récapitulatif	Récapitulatif Recommandations pour le suivi
17h00	Fin	Fin

### 2. LISTE DE PRESENCE

## LISTE DE PRESENCE

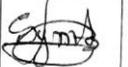
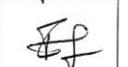
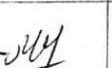
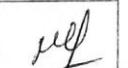
MOTIF : Formation sur les manuels sphère

DATE : du 15 au 16 janvier 2025

N°	Nom Prénom	Fonction/Structure	Tel / mail	Signatures	
				J1	J2
1	Mounkaila Sami	Com/ASB	communication@asbniger.com 88003399		
2	CHAIBOU MANI A.RACHIDOU	AT/ASB	animateur3@asbniger.com 98565946		
3	TASSIOU MOUSSA	Projet Orange ASB	96964728		
4	Amadou Laliamaï Sarakou	TAC KARKARA	96216358		
5	Mamane Kadaté I Moufoe	TS WASH	96722010		
6	MAMAÏDOU Farida	Animatrice /com	fonctionnaire666@asbniger.com 97070100		

ASB NIGER Organisation Non Gouvernementale (ONG) ASB - Représentation au Niger  
Rue de Kouara Kano 37 - N° 95 - Niamey, Niger

BP : 3851 Ny. Mobile : 97 63 41 60 98 17 90 17 Mail : coordination@asbniger.com

7	Tahira Gouyayé Abass	TAC/KARKARA	tahiraouguyayebass@com 96.47.68.17.		
8	Aliou Ndidiagi Assoumani	CP/ASB/TA	cpSPORT@asbniger.com 96131263		
9	Salifou Alou	M/CB ASB NDI	tahira@asbniger.com 96420528		
10	Moussa Abdoulaye Moulayia	animateur	animateur@asb-com 96263120		
11	Idriss Adama Dawa	Responsable Wash/ASB	98241270 responsablewash@asbniger.com		
12	BADAMASSI Ibrahim	Chef de Projet ASB	98999776 cpadh@asbniger.com		
13	Zake Ibrahim M. sabiou	ASB ERAT	Assistantmoniteur@asb.com		
14	GARBA MOUSSA Maman Hafine	ASB Wash Kacheye	ect-wash@asbniger.com		

ASB NIGER Organisation Non Gouvernementale (ONG) ASB - Représentation au Niger  
Rue de Kouara Kano 37 - N° 95 - Niamey, Niger

BP : 3851 Ny. Mobile : 97 63 41 60 98 17 90 17 Mail : coordination@asbniger.com

15	Seidou Kanta Fobelou	Agnt. terrain ASB	assemblee pcv a soubouyria	ff	ff
16	IDE SOFFO Mahamadou Hadi (96811527)	Expert livelihood RET-Germany	is.mahamadou@RETgermany.org hadisoffo@gmail.com	ff	ff
17	IBRAHIM SALOU Aichatou	TAC/KARKARA	96754493 ayshabrahimo@gmail.com	ff	ff
18	Boubacar Hamidou Kadijaton	Animatrice ASB	Kadijatonboubacar@idland.com 98.27.94.65	ff	ff
19	Poizo Gumarou	Chef de Base	cp.multisee-bmz@asbniger.com 96714155	ff	ff
20	Mohammed Madoua	Assistante Adm in TBH	admin.madoua@asbniger.com	ff	ff
21	Mohamed Rissa	animateur ASB	mohamedrissa@gmail.com	ff	ff
22	Yahouza Charbon	Resp. Environnement ASB	responsableenvi@asbniger.com	ff	ff

ASB NIGER Organisation Non Gouvernementale (ONG) ASB - Representation au Niger

Rue de Kouara Kano 37 - N° 95 - Niamey, Niger

BP 13951 Ny. Mobile: 97 63 41 00 58 17 00 17 Mail: coordination@asbniger.com

### 3. RAPPORTS JOURNALIERS

## Rapport de la première session de formation des Agents de ASB et des partenaires sur le manuel Sphère du 15 au 16 janvier 2025 à Niamey

Jour1

Les points saillants du jour :

- Présentation des participants ;
- les mots d'ouverture du directeur Pays par intérim;
- Les travaux sur la norme humanitaire fondamentale ;
- Les travaux sur les principes de protection.

Les participants :

- Les agents d'ASB Tahoua et Maradi ;
- Les agents des ONG KARKARA, ADKOUL et RET.

Déroulement.

C'est dans la salle de réunion de l'hôtel les rôniers, le mercredi 15 Janvier 2025 à Niamey qu'a débuté la session de formation des agents de ASB et des partenaires sur le manuel sphère.

Après la présentation des participants et le mot d'ouverture du Directeur Technique, représentant du Directeur Pays de ASB ; les travaux du jour ont débuté avec des échanges sur les règles de bien séance, la lecture et l'amendement de l'agenda. Suivi d'un premier travail réalisé en groupe (trois groupes constitués). L'exercice consistait à classer par ordre de facilité dans leur mise en œuvre les neuf (9) engagements de la norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité dans l'application. Les neufs (9) engagements sont :

1. Les personnes et les communautés peuvent exercer leurs droits et participer aux actions et décisions qui les concernent ;
2. Les personnes et les communautés ont accès à temps et de manière efficace à un soutien en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques ;
3. Les personnes et les communautés sont mieux préparées et plus résilientes face aux crises potentielles ;
4. Les personnes et les communautés ont accès à un soutien qui ne porte pas préjudice aux personnes ou à l'environnement ;
5. Les personnes et les communautés peuvent partager leurs préoccupations et leurs plaintes en toute sécurité et obtenir des réponses ;

6. Les personnes et les communautés ont accès à un soutien coordonné et complémentaire ;
7. Les personnes et les communautés ont accès à un soutien continuellement adapté et amélioré sur la base de retours d'informations et de leçons apprises ;
8. Les personnes et les communautés interagissent avec du personnel et des bénévoles respectueux, compétents et bien gérés ;
9. Les personnes et les communautés peuvent s'attendre à ce que les ressources soient gérées de manière éthique et responsable.

Après une pause les travaux ont été restitués en plénière par les membres des différents groupes. Ce qui a suscité plusieurs questions et suggestions par les participants. Par la suite le consultant a également apporté ces observations sur les travaux présentés, il a évoqué d'abord :

- la disparité des travaux présentés pour expliquer que l'ordre de classement de ces neufs (9) engagements peut dépendre des priorités, la perception et la vision de la structure, du contexte, de l'environnement et la perception individuelle...
- les communautés au centre des priorités : malgré la divergence dans le classement, les communautés sont au centre des priorités, les normes sphère sont donc flexible et s'adaptent à l'environnement et aux communautés dans lesquelles les structures humanitaires interviennent.

Il y'a eu en suite des explications de certains engagements et un rappel sur les quatre principes humanitaire (neutralité, indépendance, humanité et d'impartialité) pour une meilleure compréhension des participants.

S'en est suivi un deuxième travail de groupe sur les quatre principes de protection. Quatre groupes ont été constitués chacun devant travailler sur un des principes de protection. L'exercice consistait à expliquer les différents principes de protection qui sont:

1. Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes et éviter de les exposer à des préjudices ;
2. Garantir l'accès des individus à une assistance impartiale, proportionnelle à leurs besoins et fournies sans discriminations ;
3. Aider les individus à se remettre des effets physiques et psychologiques d'actes ou de menaces de violence, de coercition ou de privations délibérées ;
4. Aider les personnes à faire valoir leurs droits.

Les travaux ont par la suite été restitués en plénière par les membres des différents groupes : les échanges ont été enrichissants à travers des compléments sur des cas pratiques pour appuyer les différentes présentations.

Cette première journée a été marquée par la présence du point focal sphère du Niger qui brièvement a parlé du manuel et de la périodicité des révisions en réponse aux questions des participants.

Ainsi, les travaux de la journée ont pris fin après quelques échanges sur les différentes présentations.

Rapporteurs :

BOUBACAR HAMIDOU Kadijatou /ASB

Moustapha MOUSSA/ ASB

Aichatou IBRAHIM SALOU /KARKARA



## RAPPORT DE FORMATION : DEUXIEME JOURNEE

La journée a débuté avec la présentation du rapport de la première journée, qui a été amandé en plénière. Ensuite Le formateur est revenu sur les présentations faites la veille sur les principes de protection pour apprécier et relever la pertinence des contenus ainsi que les exemples donnés ; en outre il est revenu sur la notion de protection qu'il a résumée comme étant l'ensemble des mesures, actions ou textes que l'on prend pour éviter les VANE (Violence, Abus, Négligence, et Exploitation) et pour prendre en charge les personnes qui sont victimes.

Les activités proprement dites de la journée ont commencé par la définition de la charte humanitaire comme étant le cadre éthique et juridique des principes de protection, de la Norme humanitaire fondamentale et des standards minimums présenté dans le manuel sphère. Notons que cette charte est composée de quatre (4) aspects de la charte Humanitaires qui sont :

- Nos convictions
- Notre rôle
- Principe commun, droit et obligation
- Notre engagement

En expliquant ces quatre (4) aspects on se retrouve avec l'impératif humanitaire qui regroupe les trois (3) droits de principes communs, droits et obligations qui sont : le droit à la protection et à la sécurité, droit de recevoir une aide humanitaire et droit de vivre dans la dignité.

Puis vient un exercice des groupes où les participants ont été scindés en trois (3) groupes, avec comme consigne de structurer les cartes selon une certaine logique et cohérence, après la restitution des travaux des groupes, le formateur a réexpliqué la consigne du travail et a renvoyé chaque groupe à reprendre l'exercice.

Lors de la correction de l'exercice, le formateur a expliqué la structure du manuel sphère. On retient de son explication que le manuel sphère est constitué de huit (8) chapitres dont quatre (4) chapitres de BASE qui sont qu'est-ce que sphère, les principes de protection, la charte humanitaire et la norme humanitaire fondamentale de qualité et de recevabilité et quatre (4) chapitres techniques à savoir Approvisionnement en Eau Assainissement et hygiène (WASH) ; la Sécurité Alimentaire et Nutrition ; Abri et Habitat et la Santé.

Après vient le **code de conduite** qui est une référence de dix (10) principes qui sont :

1. L'impératif humanitaire, priorité absolue ;
2. L'aide est apportée sans aucune considération de race, de croyance ou de nationalité du bénéficiaire, et sans discrimination d'aucune sorte
3. L'aide ne saurait être utilisée au service de convictions politiques ou religieuses quelles qu'elle soit ;
4. Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements ;
5. Nous respectons les cultures et les coutumes ;
6. Nous chercherons à fonder nos interventions sur les capacités locales ;
7. Nous nous emploierons à trouver des moyens d'associer les bénéficiaires des programmes à la gestion des secours ;

8. Les secours doivent autant viser à imiter les vulnérabilités futures qu'à satisfaire les besoins potentiels ;
9. Nous nous considérons responsables tant à l'égard des bénéficiaires potentiels de nos activités que de nos donateurs ;
10. Dans nos activités d'information et de publicité, nous reconnaissons les victimes de désastres comme des êtres humains pleins de dignité, non comme des cas désespérés.

NB : ces principes du code de conduite sont des lignes directrices qui servent à orienter les actions d'assistance par des partenaires. (Chaque partenaire peut avoir son code de conduite qui s'en inspire).

Par la suite, ont été évoquées les questions relatives **aux standards** (qui sont des expressions de droit fondamentaux afférent à la vie dans la dignité, ils sont universels et restes inchangés) puis **aux actions clés** (indiquant les étapes concrètes à suivre pour réaliser un standard minimum enfin **aux indicateurs** (ce sont des éléments pour mesurer si un standard est ou non atteint ; les standards peuvent être contextualisés).

Puis s'en est suivi une brillante présentation d'une étude de cas d'un projet intitulé **ECT WASH** après amendements, ajouts, observations... on se rend compte que ce projet prend en compte les neuf (9) engagements de la norme humanitaire, ainsi que d'autres principes humanitaires.

La séance s'est clôturée avec le mot du Directeur Pays de ASB Niger.

Rapporteur :

Mamadou Farida, Tahirou Gouzaye Abass et Mamane Kadade.

**ANNEXE** : Photo de famille de la formation

